



# muteo

## VOTRE CONTRAT SANTÉ

LABELLISÉ Fonction Publique Territoriale



muteo

134 Rte d'Avignon - 30 000 NIMES  
3 Avenue de la République - 13 150 TARASCON  
Tel 04 66 22 76 69 – [contact@muteo.fr](mailto:contact@muteo.fr)

 MUTUALITÉ  
FRANÇAISE

# Grille des garanties pour les années 2025 et 2026

SOINS COURANTS		NIVEAU 1	NIVEAU 2	NIVEAU 3	NIVEAU 4
SS + Mut Les taux indiqués comprennent sécurité sociale + la part mutuelle.					
Honoraires médicaux (généraliste, spécialiste, actes techniques médicaux, actes de radiologie et d'échographie) Téléconsultation et consultation et/ou acte réalisé par un médecin adhérent aux dispositifs de pratique tarifaire maîtrisée (DPTAM)		100 %	150 %	180 %	220 %
Téléconsultation et consultation et/ou acte réalisé par un médecin non adhérent aux dispositifs de pratique tarifaire maîtrisée (non DPTAM)		100 %	130 %	160 %	200 %
Honoraires paramédicaux Auxiliaires médicaux, Psychologues, Masseurs, Kinésithérapeutes, Orthoptistes, Orthophonistes.		100 %	130 %	150 %	200 %
Médicaments Pharmacie : tous articles remboursés Régime Obligatoire (R.O.)		100 %	100 %	100 %	100 %
Forfait médicaments sur prescription médicale non remboursés par la sécurité sociale	-	30 €/an/ bénéficiaire	50 €/an/ bénéficiaire	70 €/an/ bénéficiaire	
Forfait pilule contraceptive non prise en charge par la sécurité sociale	-	30 €/an/ bénéficiaire	50 €/an/ bénéficiaire	70 €/an/ bénéficiaire	
Analyses et examens de laboratoire	100 %	130 %	150 %	200 %	
Matériel médical	100 %	150 %	180 %	200 %	
Autres soins pris en charge par le régime obligatoire Sages-Femmes, Soins externes, Radiologie, Frais de transport,..	100 %	100 %	100 %	100 %	

CURES THERMALES		NIVEAU 1	NIVEAU 2	NIVEAU 3	NIVEAU 4
SS + Mut Les taux indiqués comprennent sécurité sociale + la part mutuelle.					
Forfait de surveillance médicale et pratiques médicales complémentaires et frais d'hébergement	100 %	100 % + 122 € par bénéficiaire	100 % + 140 € par bénéficiaire	100 % + 150 € par bénéficiaire	

PARTICIPATION		NIVEAU 1	NIVEAU 2	NIVEAU 3	NIVEAU 4
Allocation forfaitaire maternité pour un enfant (applicable si conjointe est inscrite au contrat)	0 €	250 €	250 €	250 €	
Frais d'obsèques	0 €	500 €	600 €	700 €	

## DENTAIRE

	NIVEAU 1	NIVEAU 2	NIVEAU 3	NIVEAU 4
SS + Mut Les taux indiqués comprennent sécurité sociale + la part mutuelle.				
Soins Consultations, soins conservateurs	100 %	100 %	100 %	100 %
Prothèses dentaires (panier de soins 100% santé)				
Aucun reste à charge				
Prothèses et réparations				
Inlay-core				
Prothèse transitoire				
Prothèses dentaires (tarifs maîtrisés et libres) prises en charge par le RO, y compris Inlay / Onlay				
125 %      270 %      370 %      370 %				
Plafond annuel prothèses et implants (au-delà du remboursement limité à TM)				
-      1000 €      1500 €      1800 €				
Implants (racine et pilier), forfait par implant				
-      220 €      300 €      300 €				
Orthodontie acceptée sécurité sociale				
125 %      100 % + 200 € par semestre      100 % + 280 € par semestre      100 % + 350 € par semestre				
Orthodontie non prise en charge par la sécurité sociale				
-      200 € par semestre      400 € par semestre      550 € par semestre				

## OPTIQUE

	NIVEAU 1	NIVEAU 2	NIVEAU 3	NIVEAU 4
SS + Mut Les taux indiqués comprennent sécurité sociale + la part mutuelle.				
Equipement optique de classe A (100 % santé)				
Aucun reste à charge				
Forfait monture* / Forfait par verre*				
Prestations d'appairage / suppléments pour verres avec filtre				
Equipement optique de classe B				
Remboursement monture limité à 100 € pour les niveaux 2,3,4				
Equipement Cat. A*	100 €	220 €	300 €	360 €
2 verres simples				
Equipement optique Cat. B*	150 €	250 €	350 €	385 €
Verre simple + verre complexe				
Equipement optique Cat. C*	200 €	270 €	400 €	410 €
2 verres complexes				
Equipement optique Cat. D*	150 €	280 €	375 €	455 €
Verre simple + verre très complexe				
Equipement optique Cat. E*	200 €	300 €	425 €	478 €
Verre complexe + verre très complexe				
Equipement optique Cat. F*	200 €	320 €	450 €	550 €
2 verres très complexes				
Lentilles	100 %	100 % + 150 € par an	100 % + 180 € par an	100 % + 200 € par an
Chirurgie refractive non prise en charge par la sécurité sociale, par œil	-	150 €	300 €	350 €

\*Optique : Possibilité de choisir la monture en classe A ou B et de prendre les verres dans l'autre classe.

## AIDES AUDITIVES

NIVEAU 1	NIVEAU 2	NIVEAU 3	NIVEAU 4
SS + Mut Les taux indiqués comprennent sécurité sociale + la part mutuelle.			

Aides auditives Classe 1  
Enfant et adulte (équipement 100% santé),  
une fois tous les 4 ans par oreille

**Aucun reste à charge**

Aides auditives Classe 2**			
Appareil auditif par Oreille dans la limite du plafond réglementaire de 1700 € du contrat responsable	100 %	100 % + 100 €	100 % + 600 €
Accessoires et piles sur appareil auditif	100 %	150 %	180 %
			200 %

\*\* Aides auditives :

Prise en charge limitée à une aide auditive par oreille par période de 4 ans. Cette dernière disposition s'applique à partir du 1er janvier 2021 et tient compte des 4 dernières années antérieures. L'adaptation de l'aide auditive est réalisée par l'audioprothésiste pendant 4 ans, à raison d'au moins une séance tous les 6 mois au-delà de la première année. Lors de ces séances, l'audioprothésiste vérifie l'efficacité de l'aide auditive, effectue les réglages et l'entretien nécessaire.

## HOSPITALISATION

NIVEAU 1	NIVEAU 2	NIVEAU 3	NIVEAU 4
SS + Mut Les taux indiqués comprennent sécurité sociale + la part mutuelle.			
Honoraires Médecin adhérent au DPTAM	100 %	150 %	180 %
Honoraires Médecin non adhérent au DPTAM	100 %	130 %	160 %
Forfait journalier Hospitalier et Psychiatrie Sauf MAS et EPHAD	100% Frais réels		
Forfait patient urgence	100 %	100 %	100 %
Frais de séjour	100 %	100 %	100 %
Chambre particulière MCO et SSR	-	50 € / 60 jours/an	60 € / 60 jours/an
Chambre ambulatoire	-	15 € / 60 jours/an	20 € / 60 jours/an
Lit accompagnant Enfant âgé de -12 ans par jour		8 €	10 €
Frais de transport sanitaire pris en charge	100 %	100 %	100 %
Frais de location TV par jour (limité à 40 jours par an)		2 €	2 €
Participation forfaitaire pour certains actes lourds	100 %	100 %	100 %

## BIEN ÊTRE ET PREVENTION

	NIVEAU 1	NIVEAU 2	NIVEAU 3	NIVEAU 4
Médecines douces (ostéopathie, chiropractie, éthiopathie, acupuncture, diététique, pédicure, podologie, réflexologue, naturopathie, kinésiologie, sophrologie, ergothérapeute, psychomotricien, psychothérapeute).		30 € (Forfait 120 €/an)	40 € (Forfait 160 €/an)	50 € (Forfait 200 €/an)
Ostéodensitométrie osseuse par examen	-	23 €	23 €	23 €
Assistance	Incluse	Incluse	Incluse	Incluse
Téléconsultation médicale	Incluse	Incluse	Incluse	Incluse
Protection juridique santé de l'assisteur	Incluse	Incluse	Incluse	Incluse

Notre offre de complémentaire santé « FPT » à adhésion individuelle s'inscrit dans le cadre des **contrats responsables et labellisés**. Elle propose **quatre niveaux de garanties** :

- Un premier niveau, accessible à un tarif maîtrisé, idéal pour une couverture essentielle
- Un second niveau intermédiaire, offrant une première montée en gamme
- Un troisième niveau, proposant un équilibre entre confort de prise en charge et maîtrise du budget
- Un quatrième niveau, avec des prestations renforcées pour une protection plus complète

Ce dispositif vous permet de choisir librement le niveau qui correspond le mieux à vos besoins, à votre budget et à vos priorités.

# Tarification du contrat LABELLISÉ FPT

Cotisations applicables au 1<sup>er</sup> août 2025 et pour l'intégralité de l'exercice 2026.

Une révision peut toutefois être appliquée en cas de modification de la législation. Les garanties sont immédiates, sans délai d'attente ou de carence.

Aucun questionnaire médical n'est demandé lors de l'adhésion.

Les cotisations sont appelées en début de mois (fréquence modulable : mensuelle, trimestrielle, semestrielle ou annuelle).

## Cotisation mensuelle adulte – applicable au 1<sup>er</sup> août 2025

Moins de 30 ans	NIVEAU 1	NIVEAU 2	NIVEAU 3	NIVEAU 4
1 adulte	33,11	60,28	73,30	89,13
	51,04	89,32	108,66	132,21
	63,05	104,86	127,55	155,16
	29,80	54,25	65,97	80,22
31 - 37 ans	NIVEAU 1	NIVEAU 2	NIVEAU 3	NIVEAU 4
1 adulte	43,03	69,95	87,70	104,12
	65,92	108,33	136,26	159,19
	77,41	124,04	156,14	183,64
	38,73	62,96	78,93	93,71
38 - 44 ans	NIVEAU 1	NIVEAU 2	NIVEAU 3	NIVEAU 4
1 adulte	51,62	80,12	99,69	123,52
	76,71	122,35	142,19	184,20
	90,79	142,01	177,92	216,76
	46,46	72,10	89,72	111,17
45 - 51 ans	NIVEAU 1	NIVEAU 2	NIVEAU 3	NIVEAU 4
1 adulte	57,87	86,01	112,20	136,44
	82,87	121,01	154,70	186,44
	101,13	151,01	192,20	236,44
	52,08	81,71	100,98	122,79

Conjoint\* : la cotisation du conjoint est calculée en fonction de l'âge de l'adhérent principal

<b>52 - 58 ans</b>	<b>NIVEAU 1</b>	<b>NIVEAU 2</b>	<b>NIVEAU 3</b>	<b>NIVEAU 4</b>
1 adulte	<b>60,79</b>	<b>89,53</b>	<b>115,19</b>	<b>145,19</b>
	<b>85,79</b>	<b>124,53</b>	<b>157,69</b>	<b>195,19</b>
	<b>110,79</b>	<b>154,53</b>	<b>195,19</b>	<b>245,19</b>
	<b>54,71</b>	<b>85,05</b>	<b>103,67</b>	<b>130,67</b>
<b>59 - 67 ans</b>	<b>NIVEAU 1</b>	<b>NIVEAU 2</b>	<b>NIVEAU 3</b>	<b>NIVEAU 4</b>
1 adulte	<b>66,70</b>	<b>95,05</b>	<b>126,17</b>	<b>159,95</b>
	<b>91,70</b>	<b>130,05</b>	<b>168,67</b>	<b>209,95</b>
	<b>116,70</b>	<b>165,05</b>	<b>211,17</b>	<b>259,95</b>
	<b>60,03</b>	<b>90,30</b>	<b>113,56</b>	<b>143,96</b>
<b>68 ans et plus</b>	<b>NIVEAU 1</b>	<b>NIVEAU 2</b>	<b>NIVEAU 3</b>	<b>NIVEAU 4</b>
1 adulte	<b>81,21</b>	<b>125,82</b>	<b>156,25</b>	<b>190,96</b>
	<b>106,21</b>	<b>160,82</b>	<b>198,75</b>	<b>240,14</b>
	<b>131,21</b>	<b>195,82</b>	<b>241,25</b>	<b>290,14</b>
	<b>73,08</b>	<b>119,52</b>	<b>140,63</b>	<b>171,86</b>

*Conjoint\* : la cotisation du conjoint est calculée en fonction de l'âge de l'adhérent principal*

# Nos services

INCLUS DANS VOTRE CONTRAT SANTÉ

## L'assistance au quotidien

Un service d'assistance vous accompagne dans les moments où un soutien est précieux :

- **Hospitalisation (aide à domicile, garde des animaux, garde d'enfants...)**
- **Soutien des aidants**
- **Accompagnement en cas de décès**
- **Protection juridique santé**



## Téléconsultation médicale

Un service de téléconsultation disponible 24h/24 et 7J/7 qui vous permet d'échanger de manière simple et confidentielle avec des professionnels de santé diplômés en France et inscrits à l'ordre de leur spécialité.

## Réseau de soins

Réduisez votre reste à charge et bénéficiez de prestations de qualité à des tarifs négociés en accédant à un large éventail de professionnels de santé : opticiens, audioprothésistes.

## Action sociale

Tous nos adhérents, sans distinction d'âge, de situation familiale ou de santé, peuvent solliciter le fonds social de la MSPP. Sur décision de la commission dédiée, la Mutuelle pourra financer tout ou partie d'un reste à charge conséquent vous évitant ainsi de renoncer à des soins.



## Caution locative

Dans le cadre d'une location ou d'une colocation, une caution peut vous être demandée par votre bailleur. Pour vous aider à devenir locataire, votre mutuelle vous propose une caution locative incluse dans votre contrat santé.

## Caution immobilière

Les frais de garantie et frais d'hypothèque représentent un coût significatif lors de l'acquisition d'un bien immobilier, la MSPP peut être garant de votre emprunt et prendre intégralement en charge son cautionnement.



## Espace adhérent

Votre espace sécurisé et personnalisé pour mieux répondre à vos besoins :

Gérez vos remboursements, demandez un devis, géolocalisez un médecin, pilulier digital, accès au détail de votre contrat, téléchargement de votre Carte de tiers payant.

Disponible dans sa version mobile (Android, IOS).